

Commission permanente du 26 janvier 2018

## La Région poursuit la rénovation du lycée Simon Lazard de Sarreguemines (57)

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 26 janvier 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, a voté une aide de 2,2 millions d'euros pour la réhabilitation des ateliers de boulangerie et de pâtisserie du lycée Simon Lazard de Sarreguemines.

La Région Grand Est s'est engagée depuis plusieurs années dans un vaste programme de rénovation au lycée professionnel Simon Lazard de Sarreguemines. D'importants travaux ont déjà été menés avec notamment, la création d'une nouvelle demi-pension, dont l'achèvement est prévu pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2019, pour un montant de **5 millions d'euros**.

La Commission permanente de ce jour a approuvé une aide supplémentaire de **2,2 millions d'euros** pour une seconde phase de travaux consistant à l'aménagement des plateaux techniques de boulangerie et pâtisserie dans les locaux de l'ancienne demi-pension. Cet atelier d'apprentissage professionnel, d'une surface de 510 m<sup>2</sup>, sera dédié à la production alimentaire. Il comprendra deux secteurs capables d'accueillir simultanément deux groupes de 15 élèves.

Les travaux devraient démarrer mi - 2019 pour s'achever au 3<sup>ème</sup> trimestre 2019.

Au total, la Région a engagé **7,2 millions d'euros** pour la réhabilitation de cet établissement.

La Région Grand Est entend offrir aux lycéens, aux enseignants et aux personnels administratifs et techniques les meilleures conditions de travail possibles dans chaque établissement. Elle veille sur un patrimoine bâti affecté à l'éducation de 5,2 millions de m<sup>2</sup>, dont elle assure l'entretien régulier comme le développement. Cela passe notamment par l'entretien et la rénovation des **242 lycées publics** du Grand Est. **113 millions d'euros** seront investis en 2018 pour rénover, restructurer, construire ou encore convertir des bâtiments aux normes environnementales.



Le lycée professionnel Simon Lazard à Sarreguemines © Région Grand Est